

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 75 (1980)  
**Heft:** 3-4-fr: Conception suisse de tourisme

**Artikel:** La Conception suisse du tourisme [dossier]  
**Autor:** Kneubühler, Urs / Schmidt, Christian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-174885>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Poudre aux yeux ou lueur d'espoir?*

# La Conception suisse du tourisme

**En août 1979, la Commission consultative fédérale pour le tourisme a rendu publique sa Conception suisse du tourisme. A longue échéance, ce document est aussi de quelque importance pour la défense du patrimoine national – notamment dans les Alpes et les Préalpes. Où en est aujourd’hui le tourisme suisse? Quelles sont ses perspectives d’avenir et ses problèmes? Et quels sont les objectifs et la stratégie qui sont proposés pour les résoudre?**

La Conception du tourisme a reçu dans les média un accueil étonnamment bon. Cela n'allait pas de soi, le public paraissant un peu fatigué des «conceptions globales». Le fait que la commission ait commencé par une critique de cette nouvelle épidémie a peut-être été payant. Son travail a surtout un *caractère pratique*, et il est d'une portée politique relativement minime. Il doit permettre aux autorités d'établir un plan d'action, plutôt que de toujours réagir quand il est trop tard. Le rôle de l'Etat, en matière touristique, n'est ni surestimé, ni sous-estimé. Les solutions proposées doivent être réalisées par étapes et non pas d'un coup. C'est pourquoi la Conception du tourisme a un aspect politique assez différent de celles qui l'ont précédée.

## Instrument fédéral de coordination

Le Département fédéral intéressé est celui des communications et de l'énergie. Cela uniquement pour des raisons pratiques. Ce Département est compétent dans des domaines qui doivent être considérés sous de multiples aspects. C'est le cas en particulier du tourisme, qui touche à de nombreux secteurs de la vie commune et par-là même de l'administration. Les tâches touristiques sont assez éparsillées, dans l'administration fédérale, où 17 services officiels prennent actuellement des mesures en ce domaine. C'est pourquoi l'on désirait au moins tracer une voie commune. La Conception du tourisme donne maintenant une direction générale, pour le Conseil fédéral et son administration. C'est donc une conception interdépartementale et de politique pratique, qui pour l'avenir servira de base à la politique touristique de la Suisse. Elle s'adresse en premier lieu aux *autori-*

*tés fédérales*. Elle doit coordonner leurs moyens financiers et légaux, c'est-à-dire les orienter vers des objectifs définis, afin d'assurer au tourisme un développement ordonné. Peut-être vous demanderez-vous: pourquoi est-ce nécessaire? Qu'a-t-on obtenu jusqu'à présent pour le tourisme avec les nombreux moyens dont dispose la Confédération? Les faits le montrent clairement: un comportement uniquement pragmatique de la part des autorités a fréquemment des conséquences dommageables pour le tourisme. C'est ainsi que les exceptions à la loi sur les *ventes d'immeubles aux étrangers*, consenties pour encourager le tourisme, ont sans doute été utiles aux métiers du bâtiment, sur la plan régional et local, mais ont nui au tourisme par une extension, démesurée en certains endroits, de la parahôtellerie.

La Conception du tourisme a été conçue à dessein comme «*suisse*». Elle ne doit pas être seulement fédérale, mais s'adresse, en tant que Conception nationale, à tous les responsables du tourisme. Ne proposer que des objectifs fédéraux n'eût pas été judicieux. Ils n'auraient couvert qu'en partie la réalité touristique, qui est surtout du domaine privé. C'est pour tous ceux qui s'occupent de tourisme que la Conception entend être un *guide* convaincant. C'est pourquoi nous comptons sur l'appui des milieux touristiques. Dans la presse, la Conception du tourisme a été qualifiée de «livre de cuisine» touristique. Je considère cela comme un compliment, pour un travail qui se veut pratique. Mais cela signifie aussi que son utilité réside plutôt dans une appréciation de la situation et des perspectives d'avenir, ainsi que dans les recettes propres à résoudre de vastes problèmes. L'*entrepreneur* de tourisme comprend ce que l'on entend par aspect national du tourisme. Il pourra désor-

mais compter sur un comportement des autorités conforme à la Conception, disposant ainsi de données claires pour ses propres décisions. La Conception ne vise donc pas seulement à accroître les moyens en faveur du tourisme; ces derniers sont mentionnés aussi dans le catalogue des mesures à prendre, mais ils n'en constituent pas l'objectif principal.

### Une «première» mondiale

La Conception du tourisme n'est pas née, à l'origine, du *besoin de coordination dans l'administration fédérale*. Depuis la fin des années soixante déjà, des représentants d'associations, des hommes de science et aussi des défenseurs de l'environnement ont réclamé une conception générale. La véritable initiative en revient à des députés. Le conseiller national Copt a demandé par motion un article constitutionnel sur le tourisme. Son collègue Tissières a demandé un plan national du tourisme, et le conseiller national Cevey a proposé qu'on fixe des principes en vue de vivifier les stations existantes et d'en créer de nouvelles. Le Conseil fédéral a institué en 1973, dans la perspective d'une nouvelle politique touristique, la Commission consultative fédérale pour le tourisme. C'est à elle que le chef du Département des communications et de l'énergie a confié la tâche d'élaborer une conception du tourisme.

L'examen de la politique touristique a commencé en 1974, alors que le tourisme, après de longues années d'essor, abordait une phase d'incertitude qui dure encore aujourd'hui. Au début des travaux de la commission, il manquait beaucoup de données, et d'idées de solutions, concernant les *problèmes d'environnement* hérités des années de «boom» économique. On connaissait trop peu de choses aussi des nombreux problèmes sociaux et humains inhérents au tourisme. Aujourd'hui, la Conception apporte au praticien, souvent embarrassé, des réponses claires et sûres.

La Suisse est le *premier pays* qui ait élaboré une conception générale du tourisme. Heureusement, cela a pu se réaliser sans qu'on mobilise beaucoup de monde, et sans gros frais pour la caisse fédérale. Un sous-groupe de la Commission consultative a suivi de près le travail pratique mené par le chef du Service fédéral du tourisme. La Conception n'est donc pas un travail étranger aux réalités, d'autant moins que la commission fédérale qui en a assumé la responsabilité est composée de manière très *représentative*. Les courants et opinions qui agitent le tourisme suisse peuvent s'y exprimer. L'opinion publique suisse, et avant tout les grandes organisations et associations touristiques du pays, ont très

bien accueilli la Conception. C'est la meilleure légitimation possible pour un document qui doit servir de base à la future politique du tourisme.

### Analyse et diagnostic du tourisme suisse

#### 1. Importance du tourisme pour la politique sociale, économique et de l'environnement

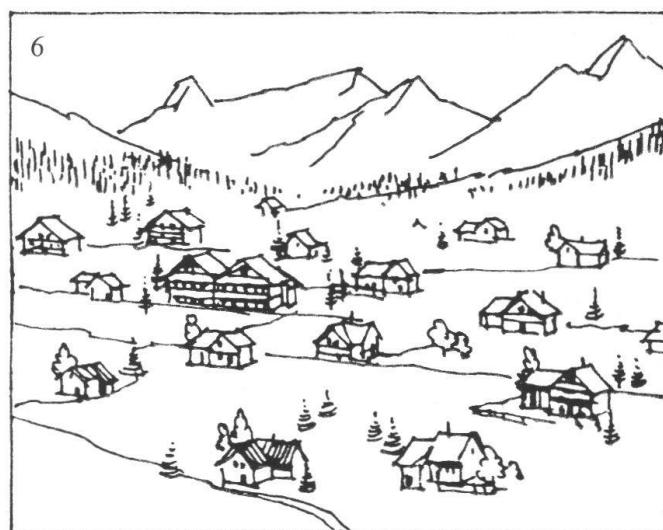
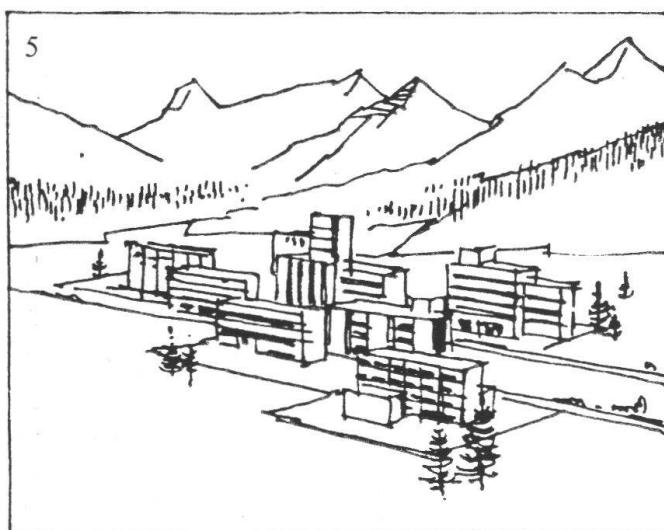
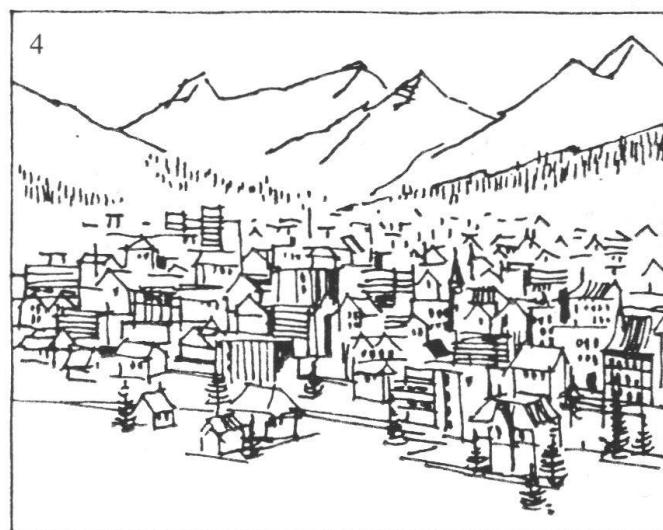
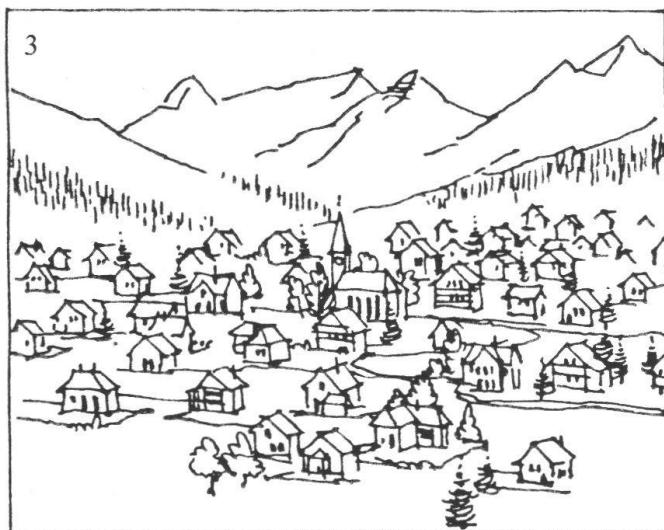
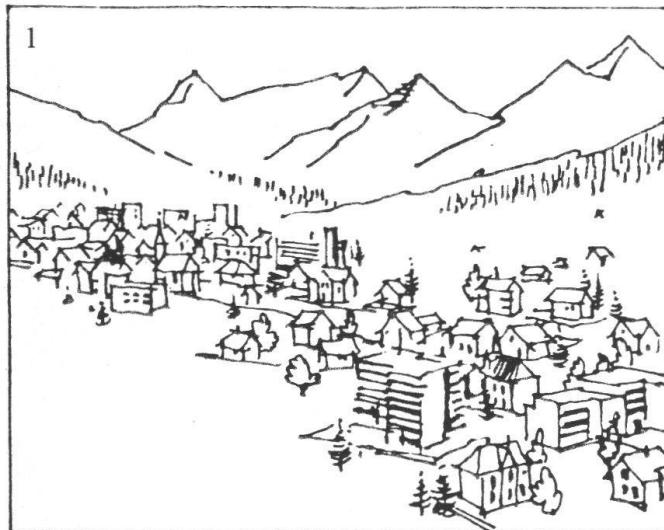
La Conception du tourisme met fortement en évidence l'importance du tourisme pour la société et l'Etat. Les conditions de travail sont telles aujourd'hui pour chacun qu'à la longue elles deviendraient insupportables sans la compensation du tourisme de vacances. Le tourisme est ainsi, dans la société, un *élément d'équilibre* qui assure une vie communautaire relativement exempte de conflits. Il est aussi un moyen d'abolir la distance sociale et culturelle entre les parties du pays et entre pays. Il revêt une importance décisive, en politique sociale, en tant que facteur économique dans les régions marginales menacées par la dépopulation.

L'importance économique du tourisme est bien connue. L'économie touristique offre des *équipements* considérables, qui seuls permettent que s'accomplisse la fonction sociale du tourisme. Elle commercialise sa plus importante matière première, le paysage. La création de valeurs touristiques est particulièrement précieuse, car pour cette matière première, il n'y a pas d'importations possibles. Le tourisme est, par ordre d'importance, le deuxième employeur de Suisse, et la troisième branche exportatrice. En maints endroits, il n'y a aucune solution économique qui puisse le remplacer.

Du point de vue de la politique de l'environnement, le tourisme compte parmi les principales *causes d'empêtement*. Les constructions et les installations endommagent les écosystèmes et y apportent des conditions d'équilibre plus ou moins artificiel et instable. Présentent un danger particulier pour l'environnement:

- la grande consommation d'énergie
- l'emprise sur de grandes surfaces
- les bâtiments non adaptés au cadre
- les grandes concentrations de bâtiments et d'installations
- les déchets non récupérables
- les matières artificielles
- les extensions rapides
- les gros risques d'accidents

Il arrive aussi que le tourisme exerce un effet positif sur l'environnement. C'est ainsi que de nombreux *monuments culturels* et naturels ont été sauvagardés par des mesures de protection prises dans l'intérêt du tourisme.



Un sondage d'opinion organisé en Suisse à la fin des années 70, à propos de l'aspect architectural des lieux de vacances, apporte d'intéressantes indications. Parmi les types de localités qui vous sont présentés ci-dessus, 24,9% ont choisi l'image 2, 23,9% la 6, 16,8% la 3, 12,8% la 1, 3,8% la 4, 2,2% la 5, 15,6% n'ont pas donné de réponse. Et vous, qu'auriez-vous choisi?

Dans l'ensemble, la Conception du tourisme fait ressortir l'importance de la Suisse en tant que séjour de vacances, troisième pilier à côté de sa qualité de place financière et de centre pour l'industrie et les services, selon la formule de M. Werner Kämpfen, tête pensante du tourisme suisse.

## 2. Situation du tourisme

Le tourisme suisse est plus que centenaire. Après une longue période sombre, causée par la guerre, un bien-être de plus en plus répandu, une motorisation explosive et une urbanisation croissante ont suscité un vif essor touristique. Une grande part de cette croissance s'est produite dans le domaine du *tourisme d'hiver*, qui a déclenché une massive extension des installations de transport et du nombre de lits dans les chalets et les appartements de vacances. Au début des années soixante-dix, la vague touristique et les chiffres d'affaires augmentaient encore. Depuis la chute de 1974, les bonnes années alternent avec les mauvaises. Ces dernières années, la demande totale a peu varié. La nouvelle évolution du tourisme a donné de précieuses indications:

- Le tourisme est devenu *capable de résister aux crises économiques*, du fait que les voyages de vacances font maintenant partie des besoins élémentaires de la population presque toute entière. La demande touristique est d'ailleurs très sensible aux prix; les formes d'offre à meilleur marché prennent de plus en plus d'importance, à moins qu'il ne s'agisse d'établissements de prestige ou d'un tourisme de fidèles habitués. En dépit de prestations et de prix concurrentiels, le cours du change désavantageux a fortement nui, sur les marchés étrangers, à la réputation des prix touristiques suisses.
- Les difficultés économiques de ces dernières années ont entraîné une *accélération des changements de structure*. Le tourisme d'hiver, lucratif et peu concurrencé, s'est développé aux dépens du tourisme d'été. L'importance de l'hôtellerie dans le secteur de l'hébergement a fortement diminué.
- Le tourisme suisse reste *concurrentiel*, parce que notre pays, avec la variété de ses paysages et de ses valeurs culturelles, la stabilité de sa vie sociale et surtout ses prestations de services attrayantes et à prix favorables, garde une bonne réputation. Avec une part relativement modeste sur le marché touristique du tourisme, le nôtre fournit de substantiels rendements et occupe pour l'instant la 8<sup>e</sup> place sur la liste du tourisme international.

## 3. Perspectives d'avenir

Sous l'impression des actuelles baisses de fréquence, on est tenté de prophétiser pour notre tourisme

un sombre avenir. En réalité, les possibilités de croissance sont, à long terme, favorables. Si les croissances annuelles de la demande prévues par les experts, soit 1 à 2% dans l'hôtellerie et jusqu'à 3% dans la parahôtellerie, se réalisent, le nombre déjà impressionnant de 65 à 70 millions de nuitées par an va s'accroître encore considérablement. Tandis que les pronostics concernant la demande doivent être accueillis avec prudence, il semble que la croissance de l'offre doit être programmée à l'avance. La *construction de résidences secondaires* va augmenter encore fortement, alors que l'hôtellerie, où des rénovations sont souvent nécessaires, a relativement peu de chances de se développer. Du point de vue quantitatif, les stations touristiques connues atteindront, avec une extension moyenne du nombre des lits de 25%, leur point de saturation d'ici 10 à 15 ans.

## 4. Problèmes touristiques

La politique du tourisme a de multiples problèmes à résoudre. Le développement est en tout cas lié à des *risques structurels* qui devraient être mieux discernés par les autorités et les particuliers:

- Le caractère saisonnier du tourisme présente divers inconvénients, comme le défaut d'utilisation d'équipements conçus pour les périodes de pointe, et qui surchargent démesurément le paysage.
- Les prestations de service, dans le secteur touristique, exigent pour des périodes irrégulières un personnel relativement nombreux qu'on ne peut recruter que difficilement.
- Les voies d'accès aux installations menacent une très importante «matière première» touristique, le paysage, et suscitent des difficultés d'adaptation pour la population résidante.

A part ces risques structurels et autres, que le tou-



risme entraîne partout dans le monde, notre tourisme a ses problèmes particuliers:

- Une partie des installations sont vieillies. Les entreprises, le plus souvent artisanalement organisées, ne s'adaptent fréquemment qu'avec peine à des besoins qui ne cessent de se modifier.
  - La Suisse est le pays industriel le plus intensivement exploité du monde sur le plan touristique. Ses ressources en espace et en personnel sont de plus en plus limitées. A quoi s'ajoute que l'équilibre écologique, dans les régions de montagne, est particulièrement fragile.
  - **Le problème fondamental de la politique touristique de l'avenir, en Suisse, est le suivant: comment maîtriser l'afflux, économiquement nécessaire, de touristes toujours plus exigeants, sans détruire l'environnement des régions touristiques, ni compromettre la qualité de la vie des populations résidantes?**
- A ce problème essentiel, la Conception du tourisme apporte des solutions pratiques.

#### **4. Solutions propres à aider ceux qui prennent des décisions**

Pour résoudre les problèmes susmentionnés, la Conception du tourisme propose *des objectifs et une stratégie*. Ces objectifs touristiques, nous les avons considérés comme devant servir la politique sociale et économique. Ce principe est naturellement un peu idéaliste; mais il empêchera que les problèmes ne soient envisagés que sous le seul angle du tourisme. Les objectifs ne sauraient viser des conditions paradisiaques; ce qui est réellement bon ne peut jamais être prévu avec une certitude absolue. Mais la Conception devrait suffire à faire discerner et combattre les développements erronés. D'une façon générale, elle tend à long terme à

répondre le mieux possible aux multiples besoins touristiques, pour tout le monde, avec des équipements à la hauteur et dans un environnement intact dans toute la mesure possible. Les intérêts de la population résidante doivent aussi être pris en considération. Voyons ce que tout cela représente, concrètement, pour la société, l'économie et l'environnement.

#### **Dans le domaine social**

Pour les touristes et pour les habitants des régions touristiques, il faut créer *les conditions les meilleures possibles du point de vue social*. Le touriste doit se sentir à l'aise, que ce soit dans son propre pays ou à l'étranger; il doit être à l'abri de l'exploitation commerciale, et d'autre part être rendu plus attentif aux désirs de la population résidante. Tout ménage devrait pouvoir disposer de vacances suffisantes et d'un budget de vacances adéquat. Les offres bon marché à l'intention de groupements socialement défavorisés doivent être développées. Le rendement du tourisme doit être réparti le plus largement possible dans la population résidante.

#### **Dans le domaine économique**

L'économie touristique doit devenir *plus concurrentielle et de meilleure capacité*. A cette fin, la structure et le rendement de l'appareil de production existant doit être considérablement amélioré. La croissance mesurée de l'offre devrait être canalisée en fonction du stade de développement de la station. La préférence doit être donnée, pour une extension, aux régions faiblement développées qui ont des capacités dépassant la moyenne. Dans le cadre d'une région, il sied de veiller à une croissance équilibrée de l'infrastructure, du nombre de lits et des installations sportives. Le renom international du tourisme suisse doit être amplifié par des conditions de prix les plus favorables possibles, et par une meilleure stratégie commerciale.

#### **En matière d'environnement**

Les possibilités de délassement qu'offrent la nature et les sites doivent être préservées, et si possible améliorées. Cela signifie que pour les multiples exigences immobilières des nombreuses formes de tourisme, les espaces appropriés doivent être réservés longtemps à l'avance, par exemple des pistes de ski pour le tourisme intensif, des paysages protégés pour le développement du tourisme de promenade,

**A gauche: St-Moritz en 1860. Les effets du tourisme sur le paysage et le caractère du village sont encore modestes. A droite: St-Moritz un bon siècle plus tard. Le «village» prolifère de tous les côtés, et tous les styles possibles s'y côtoient (photos: ONST).**



ou des sites de grande valeur écologique, à la fois esthétiques et favorables à l'équilibre psychique. Les voies de raccordement touristiques doivent respecter le paysage et l'environnement. Leur importance doit être rigoureusement adaptée à l'espace disponible et aux conditions écologiques du site. C'est ainsi que la limite quantitative du développement des stations doit être déterminée, et cela de façon qu'une urbanisation de nouvelles stations de vacances soit évitée. La protection des paysages est également importante (par ex. préservation de l'aspect des localités, plantations pour protéger la vue, déplacement des lignes aériennes, etc.).

### Mesures stratégiques

L'essentiel de la Conception du tourisme, ce sont les 40 mesures dites stratégiques qu'elle propose. Elles ont pour but de guider dans leurs décisions tous les responsables du tourisme, en particulier lorsqu'ils ont à prendre des mesures pratiques. Je résume ici les plus importantes:

- *Aspects immatériels*

Les aspects immatériels du tourisme ne doivent pas être négligés. Toutes les possibilités de rencontre doivent être utilisées, et l'originalité culturelle d'un lieu doit être consciemment mise en valeur en tant qu'attrait touristique.

- *Participation de la population*

La population résidante doit être davantage associée au développement touristique, et en bénéficier davantage. L'idée coopérative doit aussi être prise en considération en matière de tourisme.

- *Volume et caractère des stations*

Comme solution de rechange pour les stations touristiques urbanisées et qui ne devraient plus grandir, c'est la localité de grandeur moyenne, avec son caractère rustique original, qui s'impose. Une enquête du Service fédéral du tourisme auprès de la population suisse a montré que les stations de 4000 à 10 000 lits et habitants, tant pour l'hiver que pour l'été, sont les plus appréciées. Une autre enquête a confirmé ce point et montré que l'aspect d'un lieu de vacances joue un certain rôle lors du choix de la station; on a présenté aux personnes interrogées six endroits, et 78% d'entre elles se sont prononcées en faveur des trois localités campagnardes apparemment intactes. Ce qui tend à démontrer que les stations sont d'autant plus appréciées que leurs édifices sont plus traditionnels, modestes et rustiques. Une mise en garde est formulée contre les endroits trop sophistiqués. Dans les zones agricoles, le tourisme ne doit être encouragé que comme complément de gain pour l'économie locale.



Cette photo estivale de la région de ski de Furtschella montre les conséquences des installations mécaniques de remontée sur l'équilibre écologique: retour à l'état de friche, érosion (photo ONST).

- *Pour les cas de crise*

Bien que le tourisme soit devenu relativement capable de résister aux crises économiques, de massives récessions ne peuvent pas être exclues. Pour laisser aux intéressés, en de tels cas, une marge suffisante dans leur politique des prix, les pouvoirs publics doivent favoriser les *améliorations structurelles* dans les entreprises touristiques et maintenir les charges fiscales à un bas niveau. Si nécessaire, une demande touristique supplémentaire devra être provoquée par l'engagement plus important de moyens de propagande et d'offres à bon marché en faveur de certains groupes de Suisse et de l'étranger.

- *Stratégie commerciale*

L'hôte juge l'offre touristique d'un pays ou d'un endroit comme un tout. C'est pourquoi il faut tendre à une politique commune de toutes les régions. Dans la dure lutte concurrentielle, la qualité de l'offre et de l'accueil joue un rôle capital.

- *Voies d'accès et de raccordement*

Elles doivent être soigneusement planifiées, le coût de la protection de l'environnement étant pris en considération lors des décisions relatives aux investissements. Les projets doivent réalisés sur un rythme mesuré. L'importance des projets doit être adaptée au potentiel de main-d'œuvre du lieu et de la zone avoisinante. Toute station touristique ne devrait pas envisager une offre de grande ampleur. Celle-ci n'est désirable que pour les centres régionaux. Le système de circulation, dans les régions touristiques, doit être conçu pour une emprise modérée des véhicules; c'est surtout la circulation pri-

vée qui doit être bien ordonnée dans les stations de vacances. Un raccordement des zones de ski et de promenade au moyen d'installations de transport n'est à recommander que s'il se justifie économiquement et s'il ménage l'environnement.

#### ● Protection des sites

Les bâtiments et la circulation chargent actuellement au maximum les régions touristiques. Edifices et installations doivent être mieux adaptées au paysage et au style du lieu. La façon traditionnelle de construire ne doit pas être supplantée par le style fonctionnel et normalisé qu'on importe directement des agglomérations du Plateau. Les possibilités d'extension, offertes par la nature d'un lieu, ne doivent pas être exploitées au maximum. La grandeur et la fonction des bâtiments devraient aussi se conformer aux gabarits prescrits, et une localité bien circonscrite sera toujours la meilleure solution. Dans les stations de vacances, on devrait mettre, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, l'accent sur les transports publics. Il y a en tout cas, pour chaque région, un équilibre à maintenir entre les zones de détente encore intactes et celles qui sont sillonnées de téléphériques.

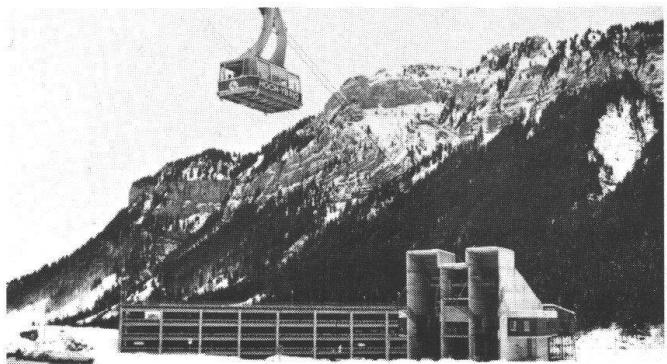
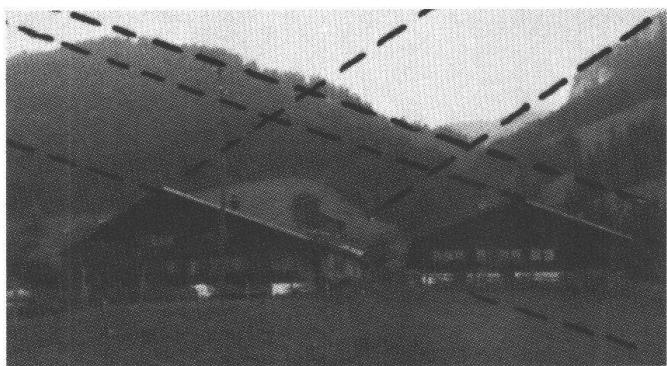
**La Conception du tourisme exige que bâtiments et installations s'adaptent au paysage. En haut, à g. et à dr.: tandis que les vieilles fermes semblent entrer dans le jeu de lignes du paysage, l'inclinaison du toit de la maison de vacances est totalement injustifiée (photo Grosjean). En bas, à g. et à dr.: autrefois les matériaux de construction dépendaient des conditions locales; aujourd'hui domine le béton, souvent étranger à son cadre naturel (photos LSP/Roelli).**



## Possibilités d'application

La Confédération, dispose-t-elle vraiment des moyens de faire appliquer la Conception du tourisme? En maints endroits, on estime qu'elle n'est pas compétente en matière touristique. Mais en réalité, elle prend de nombreuses mesures juridiques et financières qui concernent et influencent directement le tourisme. En 1978, les prestations fédérales directement allouées au tourisme se sont montées à 60 millions de francs. Ce montant ne comprend pas les prestations fédérales aux offices de tourisme privés et officiels. Sur la somme mentionnée, la Confédération a par exemple versé en 1979 20 millions uniquement pour la propagande touristique. Qui, en dehors de la Confédération, pourrait donner de pareils moyens à l'*Office national suisse du tourisme*? La propagande touristique nationale est un aspect partiel de la politique économique, de la politique des transports, de la politique culturelle et même de la politique étrangère, pour lesquelles il y a plusieurs articles constitutionnels. On peut donc affirmer que le tourisme suisse ne se conçoit pas sans l'aide fédérale.

La Confédération, actuellement, ne prend pas seulement des mesures *financières*, mais *juridiques et planificatrices*, en matière de tourisme, par lesquelles elle influence considérablement l'évolution touristique. Par exemple, l'octroi de concessions pour des téléphériques est une mesure régulatrice. En règle générale, un téléphérique entraîne d'autres investissements touristiques, dans le domaine de la construction et des communications, qui souvent





**Le quart seulement des touristes suisses choisissent encore, dans leur pays, le séjour en hôtel. Aussi les pronostics de la croissance hôtelière, dans la Conception du tourisme, sont-ils modestes. Une évolution inverse se dessine dans la para-hôtellerie: 70 % de l'offre de lits est déjà le fait de ce mode d'hébergement (photos ONST/Photopress).**



modifient de façon durable un lieu et son environnement. La Confédération est tenue, pour l'exploitation de certaines activités sectorielles, de prendre en considération l'intérêt public. Il s'agit par exemple de l'*aménagement du territoire*, de la *protection de la nature et du patrimoine*, mais aussi du *développement de régions dont l'économie est menacée*. La Conception du tourisme s'inspire de ces diverses tâches supérieures de la Confédération.

Quels sont les *responsables* de la politique touristique de la Confédération? Au Parlement, au gouvernement et au sein de l'administration, un organisme s'occupe spécialement des affaires touristiques. Ils remplissent d'importantes tâches légales, gouvernementales et administratives. Au Parlement, c'est le *groupe parlementaire pour le tourisme et les transports* qui contribue essentiellement au traitement pratique des affaires importantes pour le tourisme. Sur le plan gouvernemental, la *commission consultative pour le tourisme* a une importante fonction de coordination et de consultation. Dans l'administration, *plusieurs services* s'occupent d'affaires touristiques. Mais, pour la plupart d'entre eux, le tourisme n'est qu'un aspect partiel d'une tâche plus vaste. Seul le *Service de tourisme de l'Office fédéral des transports* s'occupe exclusivement de cette matière.

En proposant de nouvelles mesures, la commission consultative fédérale pour le tourisme a largement tenu compte des limites politiques et financières qui s'imposent à la Confédération. Comme mesures prioritaires pour l'application de la Conception du tourisme, quelques *mesures institutionnelles* sont nécessaires en plus des moyens préconisés. La commission consultative pour le tourisme doit être renforcée par quelques experts. Le Service de tourisme de l'Office fédéral des transports doit être quelque peu revalorisé en tant que service spécialisé de l'administration en matière touristique. Nous l'avons vu, l'exécution des tâches de politique touristique, dans l'administration fédérale, est dispersée. La Conception remédie partiellement aux désavantages de cette dispersion, en tant qu'instrument de coordination. La commission consultative propose notamment, comme *mesures complémentaires*, l'augmentation de la subvention fédérale à l'ONST, et l'octroi de subsides de rénovation pour les secteurs de l'hôtellerie qui datent d'avant la guerre et connaissent des difficultés financières. D'autres mesures encore doivent être étudiées. Les chances de réalisation des mesures proposées dépendent de l'écho qu'elles trouveront sur le plan politique.

Urs Kneubühler

### *Enormes contradictions*

## **Expansion touristique et protection du paysage**

«Garantie d'un équilibre écologique stable et d'une utilisation ordonnée de l'environnement, propre à le ménager; sauvegarde de paysages harmonieux; usage économique d'espaces limités»: tels sont, entre autres, les objectifs de la future politique du tourisme, qu'on trouve dans la «Conception suisse du tourisme». Mais entre ces objectifs et certaines prévisions quant au développement à venir, il y a d'énormes contradictions. Sont-elles de nature à compromettre l'objectif général de la Conception du tourisme?

En août 1979, la Commission consultative fédérale pour le tourisme a publié sa *Conception suisse du tourisme*, guide et instrument de coordination, et aussi directive gouvernementale pour le Conseil fédéral. Tout au moins dans son résumé, cette Conception s'appuie fortement sur l'*enquête Delphi*, réalisée en 1978 sur mandat du Service touristique de l'Office fédéral du tourisme. Ces deux publications donnent l'opinion d'experts sur l'évolution prévisible et souhaitable du tourisme suisse. Parallèlement, des *évaluations du développement* ont été élaborées dans de nombreuses régions de montagne; on peut s'y faire une idée de la mesure dans laquelle ces diverses régions envisagent leur développement touristique.

Nous tenterons ci-après d'établir une comparaison quantitative entre ces vues «théoriques» et «pratiques» pour l'avenir. Nous verrons ensuite si le développement prévu et souhaité peut être admis du point de vue de l'aménagement du territoire et de la protection des sites.

### **Difficulté de la comparaison**

Cette comparaison quantitative se heurte à quelques difficultés, que l'on peut énoncer comme il suit:

- La Conception du tourisme et l'enquête Delphi concernent la *Suisse entière*, alors que les évalua-

tions du développement portent exclusivement sur les régions de montagne (Alpes, Préalpes, Jura);

- Les données de l'enquête Delphi reflètent la réalité de *grands espaces plus ou moins dispersés*, ou sont parfois tout à fait vagues. Une certaine précision peut cependant être dégagée des commentaires. Comme les auteurs de l'étude Delphi formulent une mise en garde contre un emploi numérique direct des résultats, on s'attachera essentiellement ici à la présentation et à l'interprétation qui accompagnent ces résultats;

- Les évaluations du développement ne sont *pas encore toutes élaborées*, et les données de celles qui sont terminées ne sont pas toujours comparables;

- Du fait de l'étalement des premiers travaux, les données des évaluations du développement ne concernent pas toutes la même année; il en est de même des perspectives de planification (c'est-à-dire du moment où les buts souhaités seront à peu près atteints).

Il s'agit donc d'une comparaison sommaire; on peut néanmoins dégager certaines *tendances*, sur la base des hypothèses suivantes:

- Les valeurs, pour les évaluations du développement, se réfèrent aux périodes suivantes: 1975 (en fait, de 1970 à 1977) 1995 (en fait, 1990/95, parfois 1985, 2000)

- Comme il n'existe encore que peu de données

pour les régions jurassiennes, seules les Alpes et les Préalpes ont été prises en considération;

- Les valeurs, pour les 45 régions alpestres d'évaluation, ont été extrapolées (pour le nombre des lits, valeurs de 39 régions, et pour les capacités de transport, 21 régions).

On a considéré ensemble, à ce sujet, les capacités de transport déjà existantes et les perspectives de développement des régions.

- Les valeurs de l'enquête Delphi sont interpolées logarithmiquement pour l'année 1995 (croissance constante).

Concernant le développement du nombre des lits, on obtient le tableau suivant, donnant le chiffre de croissance des 39 régions alpestres considérées:

	env. 1975	Croissance %	env. 1995
Hôtellerie	140000	40000 30	180000
Parahôtellerie	460000	170000 36*	630000
Total	600000	210000 35	810000

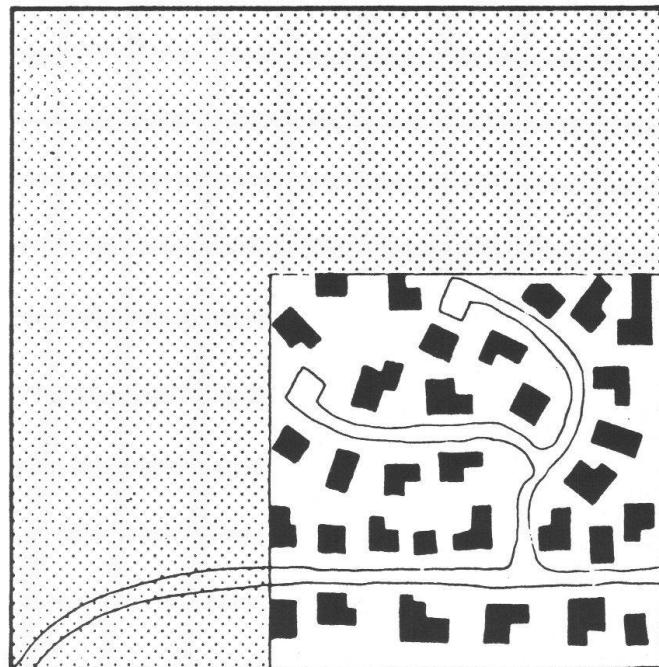
L'évaluation, pour les 45 régions à développer des Alpes et des Préalpes (sans Davos et la Haute-Engadine),

\*) Leibundgut tire des données de 38 régions à développer, plus celles de Davos et de Haute-Engadine, une croissance de 45%. Il part de 1970 et calcule la croissance jusqu'en 1990. Une partie de la contradiction entre notre évaluation et celle de Leibundgut vient probablement du fait qu'au cours des derniers dix ans, une part au-dessus de la moyenne du développement souhaité a été réalisée.

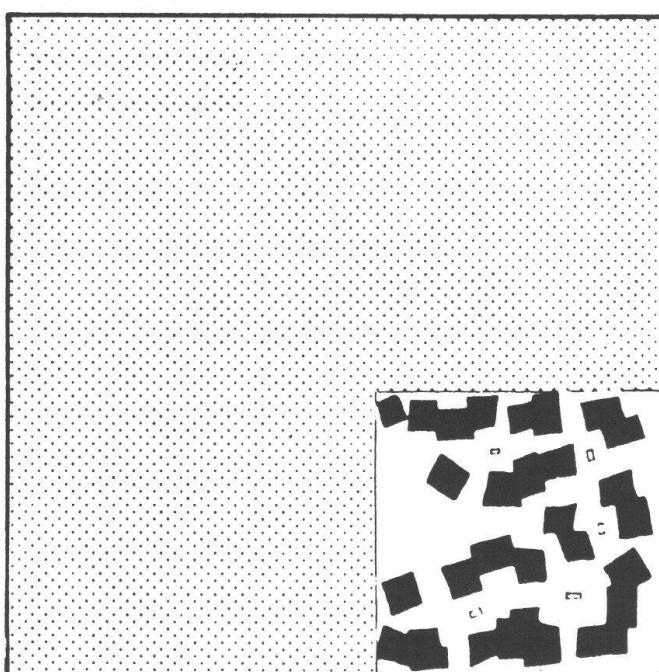




**Les plans de quartier qui ne prévoient pas des espaces libres en suffisance gaspillent un sol précieux et saccagent nos régions de délassement.**



**La concentration des bâtiments permet de ménager de nécessaires espaces libres.**



**Précisément dans les régions touristiques – mais pas seulement là! – la densité de la construction doit ménager le paysage lorsqu'on crée de nouveaux quartiers.**

| Cet exemple montre clairement que des bâtiments touristiques peuvent fort bien s'intégrer harmonieusement dans le site existant et son style architectural. Voyez par exemple la structure des toits! (photo LSP).

gadine) donne les valeurs approximatives suivantes:

	Croissance	%
Hôtellerie	env. 50 000	30
Parahôtellerie	env. 300 000	36
Total	env. 350 000	35

Les experts ayant participé à l'enquête Delphi évaluent comme il suit l'augmentation du nombre des lits pour toute la Suisse:

	Croissance	%
Hôtellerie	env. 50 000	21
Parahôtellerie (location de résidences secondaires incl.)	env. 460 000	72
Total	env. 510 000	58

A quoi s'ajoutent environ 70 000 (+ 15%) de lits dans les résidences secondaires non louées. L'évaluation part de l'hypothèse que des résidences secondaires seront louées en plus grand nombre à l'avenir (augmentation de 40% à 50%).

### Résidences secondaires à discrédition?

Ce qui frappe en comparant ces deux tableaux, c'est que le domaine alpestre (sans Davos ni la Haute-Engadine!) absorberait à lui seul dans l'hôtellerie la croissance du nombre de lits envisagée par

l'enquête *Delphi* pour la Suisse entière, si se réalisait la croissance espérée dans les évaluations du développement. Comme il y a sans nul doute encore d'autres régions, notamment les villes du Plateau et la frange des régions alpestres, où l'on peut espérer des possibilités de croissance, la contradiction est flagrante. Et elle est encore plus nette si l'on considère que les experts de l'enquête *Delphi* attribuent aux grandes stations touristiques, et par-là également à Davos et la Haute-Engadine, une possibilité d'expansion de 25%. Il faut constater d'autre part que les experts *Delphi* prévoient pour la *parahôtellerie*, en chiffres absolus et relatifs, un développement beaucoup plus important qu'il n'est souhaité par les régions à développer du secteur alpestre. Ce sont justement ces régions qui, de par les circonstances, sont les plus exposées à l'envahissement d'une *parahôtellerie* surdimensionnée.

La question se pose, en fait, de savoir s'il est sensé de laisser se réaliser en l'espace de vingt ans, dans le secteur économiquement incertain de la *parahôtellerie*, une augmentation de 460 000 lits, plus 60 000 résidences secondaires supplémentaires (comprises en partie dans la *parahôtellerie*), impliquant une emprise sur le terrain de plus de 80 kilomètres carrés. Quand les auteurs des évaluations du développement prévoient à la montagne 200 000 lits supplémentaires «seulement» dans la *parahôtellerie*, et se montrent en général très réservés quant à la construction de résidences secondaires, ils méritent un relativement bon point. En effet: «Particulièrement aléatoire (est) une croissance au-dessus de la moyenne des résidences secondaires, qui en plus des emprises sur le paysage pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la situation hôtelière» (Conception du tourisme).

## Développement touristique – un sport?

Concernant la capacité d'emplois des téléphériques (en premier lieu les monte-pentes), les évaluations du développement donnent les chiffres suivants:

	1975	Croissance	%	1995
21 régions à développer	205 000	+ 130 000	63	335 000
45 régions à développer	350 000	+ 220 000 ... 280 000	63 .. 80	570 000 .. 630 000
Domaine alpestre entier	390 000	env. 250 000	64	env. 640 000

Les experts *Delphi* prévoient un accroissement de la capacité d'emplois pour 60 000 à 72 000 personnes seulement. Cette prévision est expliquée comme il suit: «En fait, beaucoup de choses font prévoir – au moins théoriquement – un *ralentissement dans la construction de téléphériques et monte-pentes*: d'abord, la détérioration de la situation économique des transports par câble (la proportion d'entreprises déficitaires est passée de 1960 à 1975 de 32% à 38%); le faible taux d'utilisation (1975: 12%); la concurrence qui s'aggrave à mesure qu'augmente le nombre des installations; la politique restrictive des concessions, depuis l'introduction de la nouvelle ordonnance de 1978; et peut-être aussi le nombre décroissant des régions techniques appropriées et non encore utilisées.» (Le tourisme en l'an 2010, page 71f.) Il est cependant frappant qu'il y ait une aussi forte discordance, dans l'étude *Delphi*, entre l'augmentation des capacités d'hébergement (un demi-million de lits environ) et celle des capacités d'emploi (moins de 100 000 skieurs), alors que dans les évaluations du développement les deux valeurs sont à peu près égales (250 000 environ dans les deux secteurs; dans les 21 régions pour lesquelles les deux valeurs ont pu être calculées: 125 786 lits / 130 000 skieurs). Il semble évident que les raccordements mécaniques aux champs de ski, dans les régions à développer et par rapport à la situation présente d'utilisation des téléphériques et d'occupation des lits, font l'objet d'évaluations très exagérées. Mais d'un autre côté, l'évolution du nombre de lits pronostiquée dans l'enquête *Delphi* est elle aussi excessive, et non souhaitable.

Une question doit notamment être posée: à quel but la poursuite du lotissement d'un sol alpestre déjà abondamment bâti doit-elle servir? Et pourquoi les installations techniques, dans toutes les régions déjà abondamment pourvues, doivent-elles aussi se développer? La réponse se trouve dans la Conception du tourisme, pour peu qu'on sache lire entre les lignes. On y affirme, du côté des milieux économiques, que de sa *capacité de concurrence* dépend la possibilité pour le tourisme suisse de remplir ses multiples fonctions» (Conception du tourisme, page 28). Le critère de cette capacité de concurrence ne paraît pas tellement résider dans le fait que l'offre touristique réponde suffisamment à la demande et permette, par un rendement approprié, une rémunération satisfaisante de la main-d'œuvre locale. Les prestations du tourisme suisse, les voici: «En dépit d'une surface et d'une population relativement modestes, la Suisse est au 8<sup>e</sup> rang, par ses recettes dues au tourisme international, sur le marché mondial du tourisme (valeurs

comparatives: grandeur du territoire, 112<sup>e</sup> rang; population, 67<sup>e</sup> rang)» (Conception du tourisme, page 26). Ce rang, le «pays pionnier en matière touristique, riche d'une tradition centenaire» (page 28) doit le conserver face aux régions touristiques récemment «découvertes»: le développement touristique considéré comme discipline sportive!

### L'objectif général mis en question

Il est évident que, durant l'histoire centenaire du tourisme suisse, le potentiel de ce qu'il peut offrir a été commercialisé à l'extrême. Et pourtant l'offre d'hébergement, par l'utilisation de «réserves de raccordements touristiques relativement modestes» dans notre pays très intensivement occupé et industrialisé, devrait augmenter de 50% environ durant les 20 à 25 prochaines années (experts Delphi). Parallèlement, l'offre de monte-pentes et de champs de ski doit augmenter des deux tiers environ (Conception du tourisme). Ce qui implique inévitablement le sacrifice des secteurs non encore commercialisés de notre pays. Il serait difficile de ne pas voir la contradiction entre le développement souhaité ou pronostiqué et l'objectif supérieur de la Conception du tourisme: «raccordements et exploitation touristiques ménageant le paysage et conformes au respect de l'environnement»!

Il sied enfin d'attirer l'attention sur un grave *problème social*: l'énorme expansion envisagée n'irait pas seulement au détriment du paysage, mais aussi d'un certain nombre de gens, car «les travailleurs étrangers sont la condition nécessaire de la création d'emplois intéressants pour la population autochtone»! (Conception du tourisme, page 41). Ces emplois intéressants sont, en outre, occupés en majeure partie par des personnes venues de la plaine, vu que la population résidante, dans les régions à développer, n'a généralement pas les qualifications nécessaires pour remplir les emplois en question.

Il est plus que douteux, dans les conditions décrites ci-dessus, que l'objectif général de la Conception du tourisme, c'est-à-dire «la garantie d'une satisfaction optimale des besoins touristiques pour les gens de toutes les classes, dans le cadre d'installations touristiques suffisantes et dans un environnement intact», soit réalisable.

*Fondation suisse pour la protection du paysage*

## Inadmissibles excès

*Plus se réduisent les espaces alpestres non encore «touristiqués», plus les projets de développement touristique sont marqués par le gigantisme. A cet égard, il faut être bien conscient du fait que ce mot de «développement» est très souvent un euphémisme qui signifie «bonnes affaires», et qu'il ne s'agit pas toujours d'un réel soutien économique à des régions de montagne défavorisées.*

*La Fondation suisse pour la protection du paysage a cherché à se faire une idée de la croissance à laquelle on peut s'attendre, en matière de logement et d'installations de transport pour touristes, dans un avenir prévisible. Elle a pris pour base, à cet effet, d'une part les plans de développement pour régions de montagne, conformes à la loi sur l'aide aux investissements, et d'autre part une enquête d'experts menée en 1978 par l'Institut de recherches touristiques de l'université de Berne.*

*Les chiffres obtenus sont effrayants: selon les plans de développement, il faudrait compter avec une augmentation de 50 000 lits d'hôtels (+ 30%) et de 20 000 lits dans la parahôtellerie (+ 36%). Dans le même temps, la capacité de transport des téléphériques (et par-là, les espaces rendus mécaniquement accessibles) s'accroîtrait des deux tiers. Les experts, eux, prévoient une prolifération beaucoup plus modeste des télésièges et monte-pentes; mais ils s'attendent à une augmentation deux fois plus grande du nombre des lits de la parahôtellerie, et, de surcroît, à la construction d'un grand nombre de résidences secondaires non destinées à la location (env. 60 000 de plus).*

*Il est oiseux de discuter si ce sont les plans de développement ou les pronostics des experts qui se réaliseront: les uns et les autres doivent être qualifiés d'excessifs et d'indésirables. Il n'est pas digne d'hommes responsables de sacrifier, en gros, 80 kilomètres carrés de terres cultivables à la parahôtellerie, dans ce domaine alpestre où elles sont déjà comptées.*

*C'est un contresens, étant donné que la majorité des installations de transport par câbles sont déficitaires, d'en ajouter de nouvelles et de sacrifier par là les dernières régions de ski de promenade qui soient à l'abri des avalanches.*

*La Suisse dispose depuis 1979 d'une «Conception du tourisme», dont le but général est d'«assurer la meilleure satisfaction possible des besoins touristiques de tous les milieux, dans le cadre d'installations touristiques suffisantes et dans le respect de l'environnement». Si ce but doit être atteint, les visées expansionnistes doivent être ramenées sans délai à des proportions beaucoup plus modestes, et cela en faveur d'améliorations d'ordre qualitatif.*

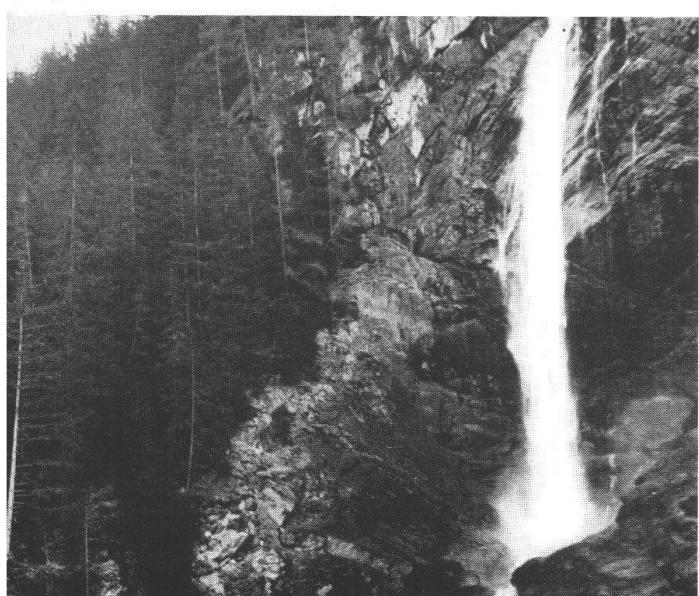
N6, Simmental et tourisme

## Flot de passants ou clientèle stable?

**Le trafic, et particulièrement la circulation routière, est un élément important du tourisme. Mais comme cette dernière suscite des difficultés qui précisément contreparent les intérêts touristiques, la Conception du tourisme demande expressément que la construction ultérieure de tronçons de routes nationales prévus soit limitée, dans les régions de repos, à l'indispensable. De ce point de vue, la N6 de Wimmis (BE) à Uvrier (VS), par exemple, se justifie-t-elle?**

Coulant d'abord dans de vertes prairies, puis dans une gorge boisée, puis de nouveau au large, la Simme descend de la Lenk au lac de Thoune par Zweisimmen et Erlenbach. Sur le versant ensoleillé de la vallée, les villages oberlandais élèvent au-dessus de la route leurs toits caractéristiques. Or, cette route ne répond plus aux exigences du trafic: depuis qu'elle a été exclue en 1961 du réseau des routes principales, elle n'a plus bénéficié d'aucun investissement. Elle est trop étroite, et en fin de semaine, ou en période de vacances, de longues files de voitures se traînent à travers les villages. Que cette situation soit intenable, aussi bien pour les touristes que pour les habitants, était déjà évident il y a une vingtaine d'années: mais le projet élaboré à ce moment-là était celui d'une route nationale de 3<sup>e</sup> classe, alors que le projet de 1969 prévoit une autoroute de 2<sup>e</sup> classe et à quatre pistes. Changement aussi pour les tunnels: au premier, prévu dans les hauts, a succédé un tunnel de base de 9,7 km. Ce second projet a soulevé dans le Simmental une énergique opposition, dont les tenants ont pour but d'empêcher la construction de la N6 par leur vallée et par le col du Rawil. Pour résoudre le problème de la circulation, ils proposent une solution de rechange qui se limite à l'élargissement de la route existante jusqu'à Zweisimmen, avec des contournements de localités et quelques aménagements partiels. L'association *Pro Simmental* rejette donc aussi la variante finale I de la Conception globale des transports, qui laisserait la N6 se terminer en impasse près de Zweisimmen.





## 25 ponts sur 8 km...

Le Simmental, en particulier sa partie supérieure avec la station de repos de la Lenk, est fortement axé sur le *tourisme*: un tiers de sa population travaille dans les services, un deuxième tiers dans les arts et métiers – et vit surtout de l'apport touristique – et le dernier tiers dans l'agriculture. Et les paysans profitent eux aussi du tourisme: tandis que les communes, avec le produit des taxes, construisent des routes d'alpages qui offrent de meilleurs accès, les agriculteurs préservent les champs du retour à l'état de friches et veillent à leur exploitation. Le touriste peut ainsi se délasser dans un paysage intact et soigné. La *qualité de l'environnement* serait brutalement anéantie par la construction de la N6; car le touriste cherche, pour ses vacances, un contraste avec la vie urbaine; il n'a aucune envie d'avoir une autoroute sous le nez. «L'existence humaine est dépendante de l'environnement. La paysage, en tant qu'élément visuel et psychique de l'environnement, est capital pour le repos des touristes», lisons-nous dans la Conception du tourisme. Et plus loin: «La lutte pour attirer des hôtes se décide sur le front des prestations offertes, c'est-à-dire d'un paysage le plus intact possible...» Une N6 qui sur l'espace de 8 km franchira 25 fois la Simme sur des viaducs – bien que son tracé puisse être jugé approprié à l'environnement – diminuera tout de même fortement, pour les touristes, le charme du Simmental.

Une enquête parmi les vacanciers a montré, selon M. Hans Forrer, directeur de l'Office de tourisme de la Lenk, que 60% des hôtes de la Lenk, en cas de réalisation de la N6, éviteraient dorénavant cette station. Dès lors, l'argumentation des partisans de l'autoroute selon laquelle la N6 stimulerait les divers secteurs de l'économie, «en particulier» le tourisme, paraît bien sujette à caution. Quel tourisme? Celui des stations du sud du Rawil: Aminona, Anzère, Crans-Montana, Super-Nendaz et Thyon! Avec leurs nombreuses maisons-tours! Un coup d'œil sur les taux de croissance du tourisme valaisan montre qu'ils se situent bien au-dessus de ceux d'autres cantons – Grisons compris. Mais un déve-

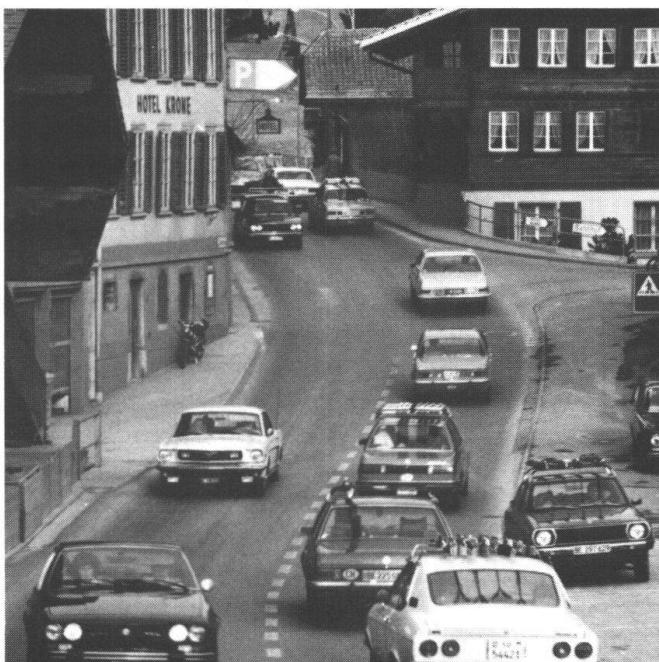
**De Wimmis à Uvrier, du Simmental au Valais, on a prévu la N 6.** Les stations touristiques valaisannes en profiteraient sans doute, mais le Simmental perdrat tout son charme et, par là même, son principal attrait touristique. Photos ci-contre, de haut en bas: la station de la Lenk s'est vouée à un paisible tourisme familial et désire s'épargner le brouhaha d'une autoroute; cette idylle champêtre, près d'Erlenbach, doit-elle être anéantie par la N 6? C'est près de la cascade d'Iffigen, région absolument intacte, que se trouverait l'entrée nord du tunnel du Rawil (photos Schmidt).

loppelement aussi impétueux des stations valaisannes, s'il se poursuit, ira inévitablement à fin contraire à brève ou longue échéance. Quant au tourisme du Simmental, qui à cet égard est encore intact, il sera détruit. Rappelons, à propos de ce genre de situation, l'affirmation de la Conception du tourisme selon laquelle le tourisme finira par tuer le tourisme.

### Tourisme et sens de l'environnement

Une des hypothèses les plus idéalistes de la Conception du tourisme consiste à dire que le tourisme développe le sens de l'environnement. Aussi longtemps qu'en Suisse le tourisme sera encouragé de cette manière, il faut plutôt s'attendre à l'effet contraire. Car qui peut s'enthousiasmer pour un paysage déjà si marqué par des modèles citadins? Comment l'individu développera-t-il son sens de l'environnement dans des sites aussi malmenés? «*Limiter à l'indispensable, dans les régions de vacances, la construction des tronçons touristiquement importants prévus dans le réseau des routes nationales*», demande la Conception du tourisme. Seulement, les limites de l'indispensable peuvent être l'objet de bien des interprétations. Pour un sain développement du tourisme dans le Simmental, il n'y faut simplement pas songer. L'évaluation des charges de circulation est, elle aussi, bien élastique; les calculs de la Conception globale des trans-

**Les conditions de circulation, actuellement dans le Simmental, ne correspondent plus ni aux besoins des touristes, ni à ceux des habitants. Mais le projet d'autoroute et de tunnel est repoussé par la majorité de la population – en faveur d'une solution de rechange plus modeste (photo Zbären).**



ports montrent en effet que la N6 et le Rawil, «particulièrement en fin de semaine», seraient appropriés au volume de la circulation – mais ils font ressortir d'autre part que l'absence d'une N6 ne provoquerait pas de surcharges pour la N9 et la N12...

Tandis que le Simmental, actuellement, bénéficie d'un tourisme de séjours, d'une durée moyenne de six à huit jours, la N6 transformera la vallée en une vallée de passage – avec des arrêts d'un à deux jours. Les responsables du tourisme craignent d'ailleurs moins la diminution du nombre des nuitées que la disparition d'une clientèle stable. C'est cette dernière seule qui, par ses séjours d'une certaine durée, tisse des relations avec le village, avec sa population et ses paysages (sens de l'environnement!). Des rapports positifs entre hôtes et habitants sont ainsi possibles. Certes, il en résulte aussi une certaine dilution de l'*identité culturelle* du lieu de séjour, mais – selon la Conception du tourisme – elle contribue «au maintien d'une société autochtone certes modifiée, mais non détruite». Le touriste qui ne fait que passer, lui, cherche beaucoup plus la quantité que la qualité: il veut, pour son week-end, s'ébattre sur les pistes de ski, tout faire le plus vite et le plus souvent possible – et c'est ainsi que disparaît l'ambiance d'un lieu de séjour. On craint aussi une forte augmentation – quasiment inévitable – de l'offre, qui entraînerait une augmentation du tapage dans la station. Voilà pourquoi ce ne sont pas seulement les conseils communaux de la Lenk, de St-Stephan, d'Erlenbach et d'Oberwil qui s'élèvent contre la N6 et son tunnel: derrière eux, ils ont 77% de la population.

### Au détriment des transports publics

La Conception du tourisme affirme nettement, dans ses commentaires, que le premier rang, en fait de moyen de développer le tourisme, revient à l'auto, au trafic privé. Mais «une modification souhaitable des préférences» n'est pas impossible. Il faut insister, dans le cas de la N6, sur une meilleure prise en considération des transports publics; car premièrement la ligne du BLS, qui mène en Valais parallèlement au tunnel du Rawil projeté, est actuellement transformée en double voie, et secondement, de façon très générale, tout projet routier de ce genre équivaut à un encouragement du trafic privé. Or l'auto n'est pas seulement l'*«ennemie»* des transports publics – trains à demi-vides, colonnes de voitures qui se traînent –, mais constitue en même temps une surcharge pour le tourisme, l'environnement en général et le paysage en particulier.

Christian Schmidt

*De l'euphorie touristique à la raison?*

## Essor et décadence de «Vallada Nova»



**Les Grisons sont une des régions les plus développées sur le plan touristique. Pour l'ensemble du canton, le tourisme est même le premier pilier de l'économie. Ce n'est pas le cas dans le Lugnez. Le côté intact de la vallée est pauvre, et le tourisme y est encore insignifiant. Même insuffisant. Mais tout près, il eût pu en être autrement; tout près, le village d'Igels, qui compte 250 âmes, a failli avoir une agglomération artificielle de 3000 lits. Mais jusqu'à présent les espérances du prince russe en exil Nicolas de Kropotkin, pour son super-lotissement de «Vallada Nova», ne se sont pas réalisées. Il est intéressant et instructif, à la lumière de la Conception suisse du tourisme, d'examiner ce cas sous ses divers aspects.**

La route qui, d'Illanz, grimpe au flanc gauche de la vallée, escarpé et boisé, est très inégale: tantôt étroite, tantôt large. Au début, quelques tournants conduisent à *Cumbels*, puis longe la pente du piz Mundaun, du Crap et du Sez Ner, en direction de *Villa, Igels* et *Vattiz*. Les traversées de village sont malaisées: les vieilles maisons de bois bruni sont serrées les unes contre les autres et entourées d'étales. Cependant l'agriculture n'est plus si importante que l'impression visuelle le laisse croire. Bien que le Lugnez lui soit favorable – sol productif, et bon climat, malgré les 1200 m d'altitude, grâce à l'influence du foehn –, on constate un fort recul dans le secteur primaire. La population, aujourd'hui, compte encore un bon tiers de paysans, mais les jeunes vont ailleurs, au bas de la vallée, pour chercher des gains plus faciles. L'*agriculture de montagne* n'est plus pour elle une perspective satisfaisante; et même les améliorations foncières, dans quelques communes, sont de peu d'effet. Cette évolution n'est cependant pas l'exclusivité des

cultivateurs; de nombreuses jeunes familles sont attirées par les agglomérations à l'économie plus intéressante. D'où un vieillissement parallèle de la population dans les communes.

### Vallada Nova, cité salvatrice

L'antidote à la concentration générale des forces économiques et démographiques dans les régions urbanisées, c'est maintenant le *tourisme*. Le tourisme, défini comme conséquence du bouleversement social et qui permet à l'homme intégré dans la monotonie citadine et dégoûté de la baisse de la qualité de la vie, de s'offrir un dérivatif. Ainsi le tourisme devient-il une aide au développement, un stimulant pour les régions sous-développées. Les besoins des gens du bas pays permettent le maintien ou même la création d'emplois dans les régions susceptibles d'un essor touristique.

Le *Lugnez*, si l'on fait exception pour la station de Vals, est resté jusqu'à présent à l'écart de cette évolution: alors que l'offre, pour les vacances d'hiver,

## Pour et contre les villages artificiels

*cs. La «résidence Vallada Nova» – comme disent les prospectus – de la vallée de Lugnez a été prévue à l'origine, avec ses 160 chalets, comme un village à croissance artificielle. Cela présente l'avantage de ne susciter aucune altération des sites pour les villages existants. Leur unité architecturale et leur identité culturelle sont préservées. De plus, les vitrines closes une bonne partie de l'année de la cité artificielle ne tirent pas l'œil. Sa concentration dans un espace déterminé empêche la dispersion trop connue des maisons de vacances, éparpillées au petit bonheur dans le terrain. Sa croissance est contrôlée par un «pouvoir central». De sorte que cette façon de construire, estime M. Weishaupt, président de la commune d'Igels, peut être nettement approuvée «du point de vue de la protection du paysage, de la protection de l'environnement, et du diable sait encore quoi».*

*En revanche, les centres touristiques réalisés par super-lotissement constituent de graves atteintes à l'écosystème préexistant. Et la Conception du tourisme a attiré l'attention sur le fait que dans les régions susceptibles de développement, seuls les centres des localités existantes devraient en principe être aménagés. Cette objection est particulièrement valable pour le Lugnez, car il y a dans les communes une substance architecturale et historique assez considérable qui reste inoccupée – et qui pourrait être aménagée pour des logis de vacances. La Conception du tourisme a fait en outre valoir que l'installation des infrastructures représentait de lourdes charges financières, que le marché pour des localités fonctionnelles était trop faible, et que les avantages du développement, pour une région où l'occupation des lits est insuffisante, étaient limités. Vallada Nova paraît le confirmer.*

se limite aux deux télésièges et au monte-pente de Villa, l'offre estivale est encore plus modeste. Certes, on peut faire de très belles promenades dans un paysage intact, mais les piscines et autres divertissements font défaut. Cette situation défavorable, qui a maintenu la vallée dans sa mauvaise position économique, paraissait idéale pour un grand départ lorsque le prince Kropotkin arriva avec son projet de Vallada Nova: la soudaine apparition de 3000 lits, en plus des 700 de la région, semblait devoir mener à un développement réjouissant. Tant

pour les métiers et les services que pour la commune d'Igels, sur le territoire de laquelle le lotissement était prévu.

Le projet était gigantesque: au-dessus de Vattiz et en dehors des villages, on envisageait la construction de quelque 900 bâtiments d'habitation. A cette fin, la «Bauland Projekt AG» fut créée, avec siège à Coire; vice-président et secrétaire: Kropotkin. Il avait acheté, pour son village artificiel, 300 000 mètres carrés de terrain, au prix de 3 millions de francs. Les travaux de raccordement au site, devisés à 145 millions, commencèrent en 1972. Mais l'arrêté fédéral sur l'interdiction de placement de capitaux étrangers, pris un peu plus tard, imposa un délai d'attente. Par la suite, la projet fut remanié: il prévoyait désormais, contrairement au premier, qui impliquait une répartition massive de tous les bâtiments sur la surface considérée, six quartiers distincts, dont quatre zones de chalets avec trois styles de construction; les deux autres zones étaient réservées, d'une part, à une «place du Marché avec possibilités d'achats de toute espèce», et d'autre part à un hôtel par appartements comprenant 400 lits, des restaurants, des bars et une piscine. Cet hôtel devait occuper un promontoire rocheux – le point le plus «sensible» pour le paysage. Les zones de chalets étaient prévues à ses pieds, avec le centre d'achat au milieu. Cette nouvelle version n'englobait déjà plus les projets d'un lac artificiel de 40 000 m<sup>2</sup>, d'un centre de réunion et d'un manège.

### L'Etat instruit par l'expérience

Dans les villages circonvoisins, on fut enthousiasmé, et la voix des rares sceptiques fut étouffée; un paysan qui, d'abord, ne voulait pas vendre sa terre, y fut bientôt contraint. On lui fit valoir qu'ou bien le lotissement du prince équivalait à décrocher le gros lot, ou que sa non-réalisation signifierait la stagnation. Et le paysan vendit. Même les services cantonaux pour l'aménagement du territoire et pour la protection des sites se déclarèrent – avec quelques réserves – d'accord. Il est vrai que la Protection des sites avait été consultée trop tard et ne pouvait plus apporter au projet que quelques améliorations superficielles. Du côté du *gouvernement grison*, Kropotkin se vit obligé de prendre entièrement à sa charge les travaux d'infrastructure, tels que route d'accès, chemins de quartiers, alimentation en eau potable, épuration des eaux, canalisations, amenée d'électricité, éclairage public, raccordements téléphoniques et antennes TV. Un gros morceau pour le promoteur! C'est que le Conseil d'Etat avait suffisamment d'expérience de ces affaires spéculatives: après leur échec, il restait

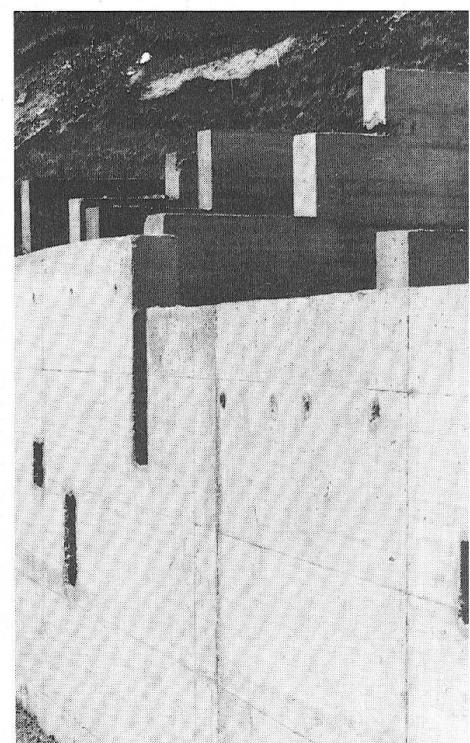


Ci-dessus: sur les 3000 lits prévus à l'origine, le village artificiel de «Vallada Nova» n'en compte jusqu'à présent que 50.

Ci-contre: dans les villages du Lugnez, il y a d'assez nombreux bâtiments anciens qui sont vides – comme ici à Villa – et qui pourraient être rénovés de façon à offrir des logements de vacances.

Ci-dessous à gauche: sur ce plateau doit surgir une «place du Marché» avec centre d'achat, et sur la croupe rocheuse, à l'arrière-plan, un hôtel par appartements.

Ci-dessous à droite: fondations creusées il y a des années pour des chalets qui n'ont pas encore été construits jusqu'à présent (photos Schmidt).



aux communes intéressées à régler les comptes d'infrastructure.

En décembre 1974, le gouvernement cantonal ratifia le *règlement de construction* élaboré par la Commune d'Igels, en même temps qu'il ajournait l'autorisation pour deux des quatre zones d'habitations de Vallada Nova. Motif: le financement des travaux de raccordement n'était pas entièrement assuré. Là-dessus, la vente des chalets en *République fédérale allemande* commença. Et avec un certain succès: lorsque, en août 1975, on achevait enfin la construction des trois premières maisons, il y avait déjà, selon Kropotkin, 35 chalets vendus sur le papier, et en décembre 1977 environ 50. Mais, à cette date-là, on n'en avait encore bâti que treize: la plupart des autres contrats avaient été dénoncés par des acheteurs rendus sceptiques par les retards qui se prolongeaient.

### La question des téléphériques

Les seules attractions du tourisme d'hiver, on l'a vu, étaient les trois installations de Villa. Or les 700 lits disponibles de la région n'avaient jamais pu attirer assez de skieurs pour que ces installations fussent rentables. Mais avec 3000 lits de plus, tout pouvait changer. Jusqu'aujourd'hui, toutefois, le lotissement est resté bien en deçà des premiers espoirs, et quand les téléphériques eurent en 1976 un *déficit de 700000 francs*, un assainissement s'imposa. Dans la commission désignée à cette fin, on trouvait M. Walter Gurtner, le roi de l'*«arène blanche»* de Laax et Flims, et Kropotkin, qui avec ses 300000 francs d'actions avait la majorité. Mais ses calculs furent déçus: Vallada Nova ne faisait pas les progrès qui eussent permis d'espérer l'assainissement de la *Lumnezia AG*. Et après une saison, toutes les actions étant annulées, Gurtner racheta les téléphériques du Lugnez.

Après un complet assainissement et des corrections de pistes – qui, selon le président de commune et directeur de l'Office du tourisme de Villa, M. Reto Jost, valent actuellement aux agriculteurs de meilleurs rendements –, les installations ont pour la première fois, la saison dernière, couvert leurs frais.

### 30 nouveaux emplois

Un village artificiel implique forcément que les contacts entre habitants et touristes sont réduits au minimum. Ce défaut de «*confrontation culturelle*» – sur lequel la Conception du tourisme attire l'attention – peut avoir des effets négatifs aussi bien que positifs. Mais ce qui est lourd de conséquences, c'est que des grands magasins et des restaurants soient prévus au cœur du lotissement. Les auber-

ges et les boutiques des villages environnants perdent des clients. Et il faut considérer comme illusoire la recommandation de la Conception du tourisme selon laquelle les *produits de l'agriculture locale* devraient être achetés «dans toute la mesure du possible». Car maintenant déjà, sans qu'il y ait encore un centre de vacances, il n'existe quasiment plus de possibilité de se ravitailler dans les villages. Tout est apporté du bas de la vallée. Et les Allemands, affirment des gens de Vattiz et Igels, font venir de chez eux la plus grande partie de leur alimentation. Et jusqu'aux arbres de Noël!

En ce qui concerne l'occupation des logis de vacances chez l'habitant, les avis diffèrent. Les uns craignent que le village artificiel ne provoque une «surcapacité», les autres – et en particulier le président de commune de Villa – pensent que le taux des locations restera intéressant. On peut affirmer, d'une façon générale, que d'une part les exploitations du *secteur des services*, dans les villages, sont menacées, tandis que de nouveaux emplois sont créés pour les besoins du lotissement: «Il y en a déjà une bonne trentaine», déclare M. Weishaupt, président de la commune d'Igels.

Lors de l'élaboration du projet de Vallada Nova, on prévoyait une réalisation rapide: tout devait être construit en l'espace de cinq ans. Il tombe sous le sens que pour y arriver, seuls de gros entrepreneurs du bas pays eussent disposé de l'équipement nécessaire. De sorte que l'idée que le tourisme apporte des avantages aux métiers locaux ne se fût pas réalisée. Mais lorsqu'on commença à se rendre compte que les grands projets restaient dans l'œuf et que le Conseil d'Etat n'eut autorisé que deux des quatre zones de chalets, les noms des petits entrepreneurs locaux commencèrent à apparaître sur le panneau annonciateur du projet. C'était même assuré par contrat, déclarait Kropotkin.

Seule une croissance contrôlée peut, à la longue, soutenir les métiers du bâtiment, dit la Conception du tourisme. Et l'expérience enseigne qu'un *développement trop rapide et intensif* suscite problèmes et conflits. Pendant la phase de construction, on doit faire de gros stocks de matériel et d'équipement; il en résulte une surcapacité, et les entrepreneurs doivent corriger leurs évaluations. L'évolution du projet de Vallada Nova paraît, elle, se «contrôler elle-même», au point qu'aucun «boom» n'est à redouter. Une croissante d'un rythme aussi lent peut être favorable au métiers locaux.

Ci-contre: le Lugnez appartient aux vallées grisonnes économiquement faibles; la population est en recul et le tourisme peu développé. Aussi le paysage est-il intact (photo Schmidt).

## Changement d'opinion dans la population

L'argent, l'argent seul a poussé la population à approuver le projet-mammouth du prince, estimait un villageois de Vattiz. L'idyllique Lugnez, encore intact dans toute sa beauté, ne compte plus aujourd'hui. Et Vallada Nova, tel qu'il avait été conçu au début, serait resté pour la vallée un «morceau indigérable». – L'opinion des populations s'est cependant modifiée: il n'y a plus actuellement qu'une minorité pour soutenir le projet; la majorité a discerné les dangers, et plaide dès lors pour un *développement touristique sain*. Seul M. Weishaupt est un partisan résolu du «oui» au centre de vacances. Il fait valoir que nous ne sommes plus au temps où l'on satisfaisait les besoins de quelques vacanciers cherchant une tranquillité absolue et une idylle champêtre, au prix du bien-être de toute une population de montagne: «L'époque où les gens d'en bas voulaient ici de pauvres paysans est révolue. Laax était naguère une commune pauvre, elle est aujourd'hui parmi les plus riches.» M. Weishaupt attend du super-lotissement non seulement de meilleures rentrées fiscales, mais surtout que la commune d'Igels échappe à l'équilibre financier instable. «Une idylle, ça ne rapporte pas d'argent.» Du point de vue de la *protection des sites* et de la Conception du tourisme, il faut cependant rappeler qu'un paysage intact est la condition fondamentale d'un avenir vivable – et d'un tourisme sain. Des conceptions comme celle de la «résidence Vallada Nova» sont un appel direct à un gros supplément de tourisme. Les zones à bâtir ont été en tout cas conçues bien assez grandes, remarque-

t-on à Ragaz à propos de cette dangereuse situation. Ce qu'il adviendrait du Lugnez, – «un des plus beaux paysages des Grisons», selon le prospectus de l'Office du tourisme – se conçoit aisément quand on voit ce qui se passe dans d'autres vallées du canton.

## «Cela se terminera bien»

Il y a bientôt dix ans qu'ont été conçus les plans de Vallada Nova. Mais sur les 160 maisons, hôtel et centre d'achat, une toute petite partie a été réalisée – bien que les évaluations statistiques de la Conception du tourisme montrent que le *secteur des résidences secondaires*, justement, est en forte progression. De cette stagnation, Kropotkin rend responsables la récession, la réserve des acheteurs suisses, l'insuffisance du capital de base et le cours défavorable du change pour les Allemands. Il n'accuse toute fois pas les autorités: «Je suis convaincu que tout cela finira bien: à fin mai encore, on m'a reconfirmé à Berne les 120 autorisations pour étrangers; il y a 40 contrats pour de nouvelles constructions, et les pourparlers concernant un nouveau capital de base se déroulent favorablement.» C'est ce que dit Kropotkin. Mais un entretien avec un de ses partenaires a montré qu'en général on doute plutôt des possibilités d'un nouvel essor: «Des raisons économiques et politiques parlent contre l'achèvement du projet.» On argumente comme la Conception du tourisme, et l'on affirme au surplus qu'en Suisse, actuellement, «il n'y a guère de marché» pour des villages artificiels.

Christian Schmidt

